

## Elections professionnelle dans les Très Petites Entreprises

# La CFDT appelle les salariés à voter



Les adhérents de la CFDT se sont installés sur le marché de la place Crèvecoeur, samedi matin.

Du 28 novembre au 12 décembre, les salariés des très petites entreprises désigneront le syndicat qui les représentera dans les négociations. La CFDT mène campagne.

Dans le monde de l'entreprise, ce ne devrait pas être un petit événement. On en entend assez peu parler mais, c'est une première, les salariés des TPE (très petites entreprises, 10 salariés ou moins) sont appelés à voter. Ils ne voteront pas pour une liste de candidats, mais sur sigle, autrement dit pour le syndicat de leur choix, ainsi ramené à sa plus simple expression.

Des délégués des syndicats élus représenteront ensuite les

salariés des TPE aux tables de négociations. Celles-ci pouvant concerner aussi bien les conventions collectives que les accords de branche qui, en principe, doivent tout autant profiter à cette catégorie de salariés.

L'union territoriale CFDT du Littoral, dont le secrétaire général est Marcel Aucoin, travaille depuis plusieurs mois à faire connaître cette élection. Le salarié recevra le matériel de vote chez lui et pourra désigner le syndicat qui le représentera par courrier, ou par internet. A ce sujet, Marcel Aucoin invite à la plus grande vigilance : « Les enveloppes vont arriver le 15 et le 27 no-

vembre : attention de ne pas les jeter avec les pubs, mais surtout, conservez les bien car elles contiennent les codes qui vous permettront de voter par Internet. » Le scrutin sera ouvert du 28 novembre au 15 décembre.

Ce conseil, parmi d'autres, a été divulgué aux passants du marché de la place Crèvecoeur, samedi matin par des adhérents de la CFDT. Munis de plaquettes, ils sont allés dans les établissements qui sont souvent des TPE, tels que les salons de coiffure ou les cafés et restaurants.

Pour se mettre en rapport avec la diversité de professions que recouvrent les très petites en-



Le message a été passé dans les TPE du centre-ville.

treprises, le syndicat a publié une myriade de plaquettes. Pour la seule opération de samedi, 35 plaquettes était disponibles (coiffeur, libraire, huisier, cordonnier, on en passe...) « Pour la seule branche des services, il existe 80 plaquettes différentes » explique Isabelle Leroy. Chaque plaquette reprend la grille des salaires, ainsi que des extraits de la convention collective portant sur l'organisation et la durée du temps de travail.

Au passage, Marcel Aucoin a donné un petit coup de gueule contre la municipalité : « Ils nous avaient promis un barium, avec une table et des chaises. Et ils ne nous ont pré-

venus qu'hier après-midi qu'il n'était pas disponible. »

Les élections des TPE sont déterminantes pour les syndicats eux-mêmes : « C'est la dernière étape de la loi sur la représentativité de 2008 » observe un adhérent, « après ces élections, on saura quelles formations auront le droit de négocier. » Dans la seule région Nord-Pas-de-Calais, un million de salariés travaillent dans une TPE. Une manne de voix considérable pour les organisations syndicales. A condition que les salariés concernés soient sensibles à cette élection.

**G.F.**